

A retourner complété par e-mail à : **ACOGIA SAS** - contact@acogia.com

Centre de formation multi professionnelle spécialisé dans la gestion de l'entreprise
Enregistré sous le Numéro de Déclaration d'Activité : 930 609 07706
SIRET 848 356 549 00016 RCS Nice / APE 8559A

*Voir conditions et modalités d'inscription & de rétractation au verso.
Notre livret d'accueil comprenant le règlement intérieur sera remis à l'apprenant avant le début de la formation.*

ENTREPRISE

Nom :
Adresse :
Ville :
Téléphone :
E-mail :
Directeur :

COORDONNEES DE L'APPRENANT

Fonction :
Nom :
Adresse :
Ville :
E-mail : Tel / Portable :

STATUT

Entreprise Indépendant Salarié Demandeur d'emploi

FORMATION DEMANDEE

Intitulé :
Dates :
Lieu : Distanciel (visio) Présentiel (dans nos locaux) Intra-entreprise

FINANCEMENT

OPCO CPF Fonds Propres Pôle Emploi

Budget :

Merci de nous fournir l'accord de financement

Date et signature du demandeur :

Si inscription Employeur, signature du Directeur + Cachet de l'Etablissement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Désignation

La société ACOGIA SAS désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 83 bis, boulevard Mantega Righi à NICE (06100). Les bureaux et salles de formation sont situés au 6, rue Adolphe de Rothschild, 06000 Nice.

ACOGIA SAS met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Nice, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Les présentes conditions générales de vente sont donc en vigueur sur toute la France et Outre-Mer pour toute prestation en présentiel et distanciel.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société ACOGIA SAS
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ACOGIA SAS pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société ACOGIA SAS s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre la société ACOGIA SAS, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement, peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. La société ACOGIA SAS n'est pas soumise à la TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ACOGIA SAS ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au premier jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une formation

L'annulation d'une formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par email à l'adresse contact@acogia.com.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

ACOGIA SAS s'engage à ce que le personnel et les formateurs affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les spécialités requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. Dans certains cas exceptionnels, ACOGIA SAS peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à reporter une formation, au plus tard une semaine avant le démarrage de celle-ci. De même, dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, ACOGIA SAS se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard la veille du démarrage de celle-ci, et ce, sans indemnités versées au Client.

ACOGIA SAS se donne la possibilité d'annuler une prestation sans préavis et à effet immédiat, ou de confier une prestation à un consultant autre que celui mentionné dans la proposition commerciale initiale, notamment en cas d'impossibilité du consultant et impossibilité de le remplacer dans sa discipline. ACOGIA SAS est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations.

Toute demande de report de la participation d'un stagiaire à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite par e-mail à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société ACOGIA SAS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par e-mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société ACOGIA SAS sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Conformément à la loi RGPD du 20 juin 2018 sur la protection des données, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à ACOGIA SAS qui s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ACOGIA SAS et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nice.

MAJ Le 30/03/2022

ACOGIA FORMATION

Siège social : 83 bis, boulevard Mantega Righi, 06100 NICE - Bureaux : 6, rue Adolphe de Rothschild, 06000 NICE

Tél : 06.62.67.92.50 - Email : contact@acogia.com - <http://www.acogia.com>

SIRET : 848 356 549 00016 RCS Nice - NDA : 93 06 09 077 06